

Tartagueule à la récré



Pour une révolution sociale, éducative et pédagogique

CNT Éducation

c/o SUTE - CNT

Palais du Travail

9 place Lazare Goujon

69100 Villeurbanne

Permanences :

Les mercredis de 18 à 20h

44 rue Burdeau (Lyon 1^{er})

Tel : 04.78.27.05.80

educ69@cnt-f.org

www.cnt-f.org/fte

N°75 oct 2009 Bulletin de la CNT Éducation Rhône et Ain Avec le soutien de la CNT-PTT

VIOLENCE À L'ÉCOLE : DES BRIGADES DE SÉCURITÉ
DANS LES CLASSES ?



Notre Ministre de l'Éducation Nationale vient de signer un accord avec Brice Hortefeux, premier flic de France... Tout un programme.

Après l'intrusion d'une bande de jeunes armés dans un lycée de banlieue parisienne l'année passée, l'ex-ministre de l'EN, Darcos avait répondu du tac au tac, à la mode sarkozienne, par un arsenal de propositions sécuritaires. On se souvient encore du fameux portillon détecteur d'armes à l'entrée des lycées ou encore de la fouille généralisée des cartables. Notre actuel ministre laisse tomber ces méthodes

moyenâgeuses. Il traite directement avec les flics (voir Le Progrès du 23/09/09). Il faut « sanctuariser » l'école. Dehors, c'est la jungle. Et on ne va surtout rien faire pour améliorer la situation des jeunes et

vieux chômeurs en galère, ça rend plus flexible le marché du travail. Dedans, c'est un havre de paix, sacré. Où la violence de l'extérieur ne rentrerait jamais. Où au moindre incident, on verrait débarquer des brigades mobiles - « équipes mobiles » sous la forme euphémistique officielle-. Gérées par les Recteurs, elles seraient composées de personnels de l'éducation nationale (on aimerait bien savoir lesquels) et « d'adjoints de sécurité ». Des matons, en langage courant.

Quand on pense que l'année dernière, dans un bahut de banlieue lyonnaise, les profs ont dû faire grève pour avoir leur quota de surveillants - enfin, de personnels aux contrats ultra précaires et sous-payés - pour assurer le fonctionnement normal de la vie scolaire. Et re-belote cette année. Ce coup-ci, ce sont tous les dispositifs de remédiation et d'approfondissement du niveau 6ème qui sont menacés. Et encore, on a de la chance, l'année prochaine, on va voir ce qu'on va voir, dit l'Inspectrice d'Académie du Rhône : le temps des vaches maigres n'est pas encore arrivé. Vous voulez faire des groupes en langues? Faites-les sur les accompagnements éducatifs, dit les IPR d'anglais. On a supprimé les RASED, il faut être cohérent, on ne va pas continuer à vouloir aider les élèves en difficultés au collège.

Et ça, ce sont des exemples parmi tant d'autres : on a tous une histoire révoltante en tête de suppression de

les média dominants, c'est la création de bandes de flics labellisés éducation nationale.

Mais qu'est-ce qu'on attend pour tout faire péter?

Un mot d'ordre du syndicat majoritaire? Tiens, mais il est où, celui-là? Comment c'était son nom déjà?

Allez, c'est pas grave : le ministre a quand même ouvert deux perspectives pour remonter le moral des troupes. Primo : à défaut de former les futurs profs à apprendre leur métier dans les IUFM, on pourra bénéficier (anciens, nouveaux, chefs d'établissement) de formations pour gérer les situations de crise. C'est sûr qu'une fois qu'on n'aura plus de moyens du tout pour prendre en charge les élèves dans les établissements difficiles, on fera quoi de nos mômes? Et ils comptent nous apprendre quoi dans ces formations? Le karaté? Deuxio : Du travail pour nos futurs banlieusards. En effet, les diagnostics de sécurité dans les établissements les plus touchés (184 établissements désignés mi-mai dernier) seront généralisés : 1500 établissements en tout y passeront. Les collectivités locales, suivant le diagnostic, pourront décider d'investir et de mettre en place, par exemple, une vidéo-surveillance ou des grillages et autres portails automatiques. Porteurs, les marchés de la vidéo-surveillance, du grillage et du portail. Créateur d'emplois, en plus. Pas comme l'éducation nationale, c'est sûr. A l'heure où ces lignes sont écrites (le 30/09) une dépêche AFP vient de tomber : ce

AU SECOURS, LUC CHATEL VEUT NOUS PROTEGER !

moyen injustifiée, arbitraire et catastrophique à long terme. C'est sûr qu'à ce train là, et vue la pelletée de réduction de postes de cette année, ça ne va pas s'arranger. La réponse à ce « malaise enseignant », comme diraient

sont 16000 postes qui seront supprimés dans l'Éducation Nationale en 2010. Pour mémoire : 8700 postes supprimés en 2007; 11200 en 2008 et 13500 en 2009... Et on va laisser faire (tout) cela sans broncher?

2009-2010 : QU'EST-CE QU'ILS COMPTENT ENCORE DÉTRUIRE ?

En juillet dernier une note ministérielle faisait le point sur les dernières réformes et dessinaient celles à venir. Instructif... Après un topo triomphaliste sur les réformes de l'année passée qui passe sur les résistances de nombre d'entre nous et sur les petits arrangements d'une majorité des enseignants. Par exemple combien d'enseignants ont bidonné les évaluations CE1 et CM2, que ce soit en aidant les élèves, en les laissant s'aider ou par quelque autre façon ?

L'aide personnalisée : suite et fin pour les Rased

Au niveau du soutien, il est intéressant de voir le glissement sémantique. Alors que l'aide personnalisée avait été créée pour les élèves « qui rencontraient une difficulté passagère » les élèves en grande difficulté devant relever des réseaux d'aide, désormais « il est paradoxal que les élèves les plus en difficultés soient écartés de l'aide personnalisée ». On voit bien comment le Ministère enterre les Rased : on a maintenant l'aide personnalisée, qu'on se débrouille avec ! Pourtant dans ce même rapport, le Ministère reconnaît que pour les élèves les plus en difficultés le soutien n'apporte pas d'améliorations ! On voit comment grâce à l'argument de l'échec scolaire Darcos et maintenant Chatel n'ont en fait que fait des économies en supprimant les réseaux d'aide.

Dernière chose à signaler : la suppression des heures accordées aux équipes enseignantes pour l'organisation du soutien...

Le retour de la semaine de 4 jours et demi

Outre la poursuite des réformes engagées, le ministère prévoit une nouvelle réorganisation de la semaine de 4 jours. Ainsi il compte diminuer la journée des élèves de 45 minutes qui seront rattrapées par 3h de cours le mercredi matin. Il y aurait donc cours 5 matinées par semaine et 4 après-midi.

EPEP : nouvelle loi en octobre

Les EPEP sont aussi signalés de retour avec une nouvelle proposition de loi annoncée dès octobre. Pour rappel les Établissements Primaires d'Enseignement Public prévoient la création d'un poste de super-directeur (pour au moins 7 classes) qui sera notre supérieur hiérarchique. Les EPEP prévoient aussi un pouvoir de décision de 50% des voix en faveur des municipalités dans les Conseils d'École... bref le maire qui décide du projet d'école par exemple...

La nouvelle lutte contre le « grignotage des horaires »

Cette vision purement comptable de l'Éducation est confirmée par un des nouveaux axes de répression du ministère : la lutte contre « le grignotage des horaires », expression qui réapparaît plusieurs fois dans le document.

Imaginez, les enseignants font parfois sortir des élèves de leur classe, certains font même venir des intervenants ! Tout ça au détriment de l'apprentissage des sacro-saints fondamentaux et autres problèmes sur le remplissage de la baignoire qui fuit. Face à cette gabegie qui a trop duré il est urgent de « limiter le nombre d'agrément ». Fini l'artiste qui intervenait en arts plastiques, fini le voyage scolaire à l'île d'Oléron où vous emmeniez des gamins qui n'avaient jamais vu la mer, ils n'entrent pas dans le référentiel qualité décidé par le ministère !

Les évaluations ou la mise en place d'un « système qualité »

Le ministère se gargarise de l'élaboration d'évaluations qui permettent la mise en place d'un système qualité à l'intérieur de l'Éducation Nationale où l'enseignant n'a plus que pour mission de « faire valider des items du socle commun » à des élèves réduits au rang de numéro Base-Élèves. On notera la formidable phrase « La notion de résultat attendu fait son apparition », c'est-à-dire qu'une classe donnée doit, obtenir des résultats conformes à une statistique arbitraire. Ce système enterre définitivement toute notion d'émancipation ou même de plaisir des élèves.

De notre côté il est urgent de renouer avec un syndicalisme de lutte, autogestionnaire et libre de toute hiérarchie, afin

que nos braves supérieurs arrêtent de se gargariser à longueur de formules telles que « La culture de l'évaluation et le pilotage par la performance progressent. » au dépens du service public d'éducation !

NOUVELLE SANCTION POUR ERWAN REDON

Militant pédagogique, « désobéisseur », en refus d'inspection, pour ces raisons, notre collègue, Erwan Redon a été sanctionné ! Après treize heures de réunion, la commission disciplinaire, réunie à Marseille, jeudi 17 septembre, a voté une sanction : « déplacement d'office ». La multiplication des commissions disciplinaires nous révèle une administration qui légifère par abus de pouvoir, organisant des mascarades de procès en des réunions sans fin où syndicalistes élus et administrateurs désignés par le seul juge et parti, l'Inspecteur d'Académie, se retrouvent à disserter sur le bien fondé d'une pratique professionnelle. In fine, c'est la mise au pas de toute la profession et l'autoritarisme du ministère qui s'en trouvent légitimés. La CNT-FTE dénonce ce jeu de dupes et revendique l'annulation de la sanction. Ces conseils de discipline à répétition rappellent crûment que la solidarité des travailleurs ne saurait faire l'économie de la grève pour imposer une autre école, celle de la fraternité, de l'égalité et de la liberté.

VOUS VOULEZ DES HEURES EN VOILÀ !

Telle est la réponse de l'inspection d'académie aux demandes des enseignants du collège Henri Barbusse à Vaulx -en- Velin qui se sont vus obligés de mendier des heures d'enseignement en ce début d'année pour pouvoir assurer les dispositifs d'aide aux élèves. Ces heures « gracieusement » données par les services de l'académie sont en réalité à l'image de sa déconsidération.

En effet, si les moyens nécessaires ont été rétablis, dans les faits, la répartition de ces heures ne correspond en rien aux besoins exprimés. Alors que l'équipe enseignante réclamait des professeurs en technologie, EPS, mathématiques et



histoire, le collège s'est vu attribuer des heures en arabe, en musique et SVT. L'inspection d'académie, dans une démarche purement comptable, a envoyé des professeurs dont les services devaient être complétés sans se soucier des besoins réels de l'établissement exprimant ainsi son mépris dans toute sa splendeur. Derrière ce beau geste, l'inspection d'académie se paie une nouvelle fois notre tête.

EMPLOI DU TEMPS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8 ANGLAIS					
30 A2			8 ANGLAIS	8 ANGLAIS	
9			30 A2	30 ANGLAIS	
9 DESSIN	Pas de prof !	Pas de prof !	9 Pas de prof !	9 A2	
30 BH			30 Pas de prof !	30 FRANÇAIS	
10 FRANÇAIS	Pas de prof !	10 ANGLAIS	10 FRANÇAIS	10 A2	
30 A2		30 A2	30 Pas de prof !	30 MUSIQUE	
11	Pas de prof !	11	11 Pas de prof !	11 D1	
12	Pas de prof !	12	12 Pas de prof !	12 Pas de prof !	
13			13	13	
30 S.V.T.	Pas de prof !		30 Pas de prof !	30	
14 L11			14 Pas de prof !	14	
30 FRANÇAIS	14 A2		30 A2	30 Pas de prof !	
15 A2	15 Educ. Civ.		15 FRANÇAIS	15 Pas de prof !	
30 Pas de prof !	30 A2		30 A2	30 Pas de prof !	
16 B6			16	16 B6	
17			17	17	
18			18	18	
30			30	30	

L'EFFET DES « CONTRE-RÉFORMES » SUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Cette rentrée a été l'occasion d'observer quelques effets concrets et immédiats des contre-réformes

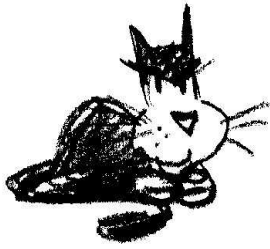
menées par le gouvernement :

La généralisation des bac pro 3 ans et la suppression des BEP a déjà pour effet dans les lycées professionnels la baisse de la carte de formation, plusieurs dizaines d'élèves se retrouvant sans affectation à la rentrée sur le département. L'offre de formation professionnelle initiale publique est fragilisée, le nombre de formations ouvertes ne correspondant pas à la demande réelle des élèves. Conséquence : élèves sur le carreau d'une part, départ vers les structures privées de formation en alternance d'autre part.

Les suppressions de postes dans les différents secteurs ont pour conséquence la multiplication des services fractionnés sur plusieurs établissements, accroissant les difficultés pour les collègues concernés.

L'augmentation des heures supplémentaires au détriment des heures-postes a accru la charge de travail, et entraîné une baisse du taux d'encadrement sur les établissements.

Plus globalement, le renforcement de la hiérarchie par le biais des conseils pédagogiques notamment, attaque l'autonomie pédagogique des enseignants tout en divisant les collègues.



**PREMIER DEGRÉ : DEMI JOURNÉE D'INFORMATION
(INTER)SYNDICALE ORGANISÉE PAR LA CNT
ÉDUCATION, LA CGT EDUC'ACTION, SUD ÉDUCATION
ET LE PAS**

Mercredi 21 octobre 2009 de 9h à 12h

à la Bourse du Travail de Lyon, salle E
Place Guichard, Lyon 3^{ème} (ligne B, métro Guichard)



Ordre du jour :

- 1- Actualités
- 2- Droits syndicaux
- 3- État des lieux dans les écoles et les établissements
- 4- Point sur le Rased et l'Aide Personnalisée
- 5- Formation
- 6- Perspectives



**Les demi-journées d'information syndicale sont un droit,
Utilisons-les pour s'informer, échanger et élaborer !**

Si vous souhaitez y participer, il suffit d'envoyer une lettre manuscrite à votre IEN pour l'en informer au moins une semaine à l'avance.
Lettre type à envoyer à l'IEN (au moins 8 jours avant)



Nom : Prénom :
 Poste :
 A....., le.....
 A M., Mme l'IEN de la circonscription de
 En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par la CGT Educ'action, le PAS, SUD-Éducation et le SUTE-CNT, qui aura lieu le mercredi 21 octobre 2009 de 9h à 12h.
 Cordialement,
 (signature)



« Tartagueule à la récré », comme l'ensemble des publications de la CNT, est rédigé et maqueté par des militant-e-s après leur journée de travail. Notre syndicat, refusant toute bureaucratisation, fonctionne sans permanents et sur la base de la rotation des tâches, afin que chacun-e s'implique concrètement dans la vie du syndicat.

- Je souhaite rester en contact avec la CNT et recevoir le Tartagueule à la récré
précisez si vous en voulez plusieurs exemplaires pour les diffuser autour de vous, nombre :
- Je souhaite adhérer à la CNT

Nom / Prénom :
 Adresse :

(à renvoyer à notre adresse en cochant le choix correspondant)

